



**A PRECISER**

règles de compensation (Cf. Guide des MCCC)  
règles concernant le statut AJAC (cf. guides MCCC)  
règles de prise en compte des absences aux épreuves  
éventuelles règles de report de notes de la session 1 à la session 2 (cf. guide des MCCC)  
En cas d'ECI: explicitation des modalités d'application de la seconde chance  
autres remarques

<b>EN LICENCE</b>
Pas de note éliminatoire Une moyenne aux semestres attendue pas de choix de notes finales entre les 2 sessions, c'est toujours la note de session 2 qui est retenue Pas de renonciation lorsqu'une note est acquise

<b>Validation du Master 2 :</b> Pas de compensation intersemestre Au semestre 1, les UEs théoriques ne compensent pas l'UE SBNMC9D Préparation du stage: étude bibliographique
<b>Moyenne du semestre 1 :</b> somme de la note de chaque UE*ECTS de l'UE divisée par 29
<b>Règles de prise en compte des absences aux épreuves :</b> Les absences justifiées ne donneront pas lieu à une épreuve de substitution.

**4 CAS POSSIBLES :**

**Hors ECI**

	session 1	session 2
A/	CC tout au long de l'année	CT
B/	CC + CT	CT
C/	CT à l'issue du semestre	CT

D/ **ECI\*** **Evaluation continue intégrale**  
 Nombre suffisant d'évaluation tout au long du semestre pour permettre de bénéficier d'une seconde chance en cas de défaillance à l'une des épreuves  
 - Si ECI pour 1 UE = au moins 3 épreuves /semestre  
 Aucune épreuve >50 % de la note finale de l'UE

**\* 4 modes des calcul possibles dans l'ECI (session unique) :**

- Exemple sur 3 notes : N1-N2 et N3 représente la seconde chance

(1)	$(N1+N2)/2$	} Prise en compte de la meilleure des 2 notes
	$(N1+N2+N3)/3$	
(2)	$(N1+N2+N3)/3$	} Prise en compte de la meilleure des 2 notes
	N3	
(3)	N1;N2;N3	Meilleures des 2 notes / 3
(4)	Autre formule à préciser	Soumis à validation de la CFVU